

mère patrie, mais, plus loin, voici ce que nous voyons relativement aux relations étrangères:

Leurs délégués ont reconnu que, dans cette sphère . . . la plus grande part de responsabilité réside actuellement et doit continuer quelque temps à résider dans le gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne. La diplomatie britannique, dit-on, ne peut engager les dominions qu'à des obligations passives, mais non actives.

De nouveau, j'avoue n'y rien comprendre. Que doit-on entendre par obligations "passives" par opposition à obligations "actives"? Plus loin, on nous dit que:

Essentiellement, sinon formellement, l'empire britannique dépend d'idéals d'une nature certaine. Les institutions libres constituent l'essence même de son existence et la liberté de coopération son moyen d'action.

On me permettra de mentionner ce qu'ont constaté certains journaux d'outre-mer, c'est-à-dire que des 450 millions de citoyens de l'empire, plus de 350 millions ignorent tout des institutions libres. Voici ce que dit le *Daily Herald*:

On ne dit pas un mot de l'Inde, ni de la Malaisie, du Niger, du Kénia, du Soudan, de ces colonies, protectorats, dépendances et territoires sous mandat qui sont sans "institutions libres" et ne savent rien de la "liberté de coopération". Pas un mot de tous les peuples sujets de l'empire.

Il me semble qu'au moins ceux qui parmi nous ont le moindrement un point de vue international ne sauraient guère se contenter de ce que la Conférence ait fait si peu de cas de la grosse majorité de ceux qui sont rangés sous le drapeau britannique.

On doit nous communiquer un sommaire des délibérations de la conférence. Je voudrais bien savoir au juste quelle part de ces délibérations on peut s'attendre à voir publier. Encore une fois, je constate que cette conférence a été entourée d'un trop grand secret, état de choses qui, certes, est loin de l'idéal de cette diplomatie au grand jour qui est accepté de par tout le monde à l'heure actuelle. Je demanderais au Gouvernement de nous parler des engagements secrets, des garanties sous-entendues. Jusqu'à présent nous ne savons rien de tout cela. Qu'on me permette de citer une nouvelle publiée le 15 novembre 1926:

On s'attend que les délégués des dominions, après avoir assisté aux manœuvres d'aviation de Croydon, après avoir vu la flotte de l'Atlantique au large de Portland et après avoir assisté à la démonstration de samedi par les chars d'assaut de l'armée, l'artillerie automobile et les services de transport mécanique, feront connaître leurs vues sur les propositions tendant au maintien de la défense de l'empire.

Quelles sont ces vues? Nous avons le droit de les connaître. Concordent-elles avec la résolution publiée au sujet de Locarno et dont

[M. Woodsworth.]

il a été question cet après-midi? Dans le discours qu'il prononça à Kansas City, le jour de l'armistice, le président Coolidge disait:

Ceux qui s'y connaissent en matière de défense adéquate acquièrent de plus en plus la conviction qu'à une époque de danger pour la nation, le gouvernement devrait être autorisé à mettre à son service tout son matériel humain ainsi que tous ses biens à des conditions telles qu'il puisse d'une façon absolue éviter de sacrifier les uns et de provoquer des abus chez les autres.

Voilà ce qu'approuveront bon nombre d'honorables députés de toutes les sections de la Chambre, mais je prétends que le gouvernement devrait saisir l'occasion la plus rapprochée pour faire une déclaration de ligne de conduite dans cet ordre d'idées. Si, dans le moindre sens du mot, nous devons nous engager, soit activement soit passivement, à participer dans une autre grande guerre, nous devrions savoir le plus tôt possible en quoi consistent les obligations que nous contractons, et il faudrait que des mesures suffisantes fussent prises en ce sens. Que le gouvernement présente son programme législatif. A ce propos, je reviendrai brièvement sur quelques chiffres que le ministre des Finances (l'hon. M. Robb) communiquait l'an dernier lors de son exposé budgétaire. Le ministre a déclaré que les dépenses directement attribuables à la guerre s'élevaient à 47.83 p. 100 de la somme totale de notre revenu, après quoi il indique certains item qui portaient l'ensemble d'emblée à 50 p. 100. Je ne saurais concevoir que la population canadienne sache, pour le grand nombre, que de tous les impôts perçus par tout le Canada au moyen de l'impôt sur le revenu et de contributions d'autres espèces, sans compter les droits de douane, la bonne moitié sert à acquitter l'intérêt sur la dette contractée au cours de la dernière guerre. Plus tard, au cours du même débat, si j'ai bonne mémoire, le premier ministre lui-même a dit qu'il n'avait pas encore été payé un seul dollar du principal de cette dette. Etant donné qu'il est pour ainsi dire impossible de se faire une idée exacte de ce que veulent dire des sommes atteignant les millions, je pose la question sous cette forme: la somme dépensée par le gouvernement pour l'hygiène publique représente .19 p. 100 de nos recettes; pour nos établissements scientifiques, la proportion n'est que de 29 p. 100 et pour le travail, de .36 pour 100. Voici trois domaines fort importants de notre activité nationale,—l'hygiène, les établissements scientifiques et les relations industrielles,—auxquels on consacre un ensemble de .84, soit moins de 1 p. 100, des recettes publiques, alors que 30 p. 100 de nos revenus servent à solder les frais de la dernière guerre. Je prends sur moi